

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Jean Lachance directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska que le comité administratif de la municipalité régionale de comté de Kamouraska a établi, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 9 h l'heure du début des séances ordinaires.

Le 26 janvier 2022	Le 22 juin 2022
Le 23 février 2022	Le 24 août 2022
Le 23 mars 2022	Le 28 septembre 2022
Le 27 avril 2022	Le 26 octobre 2022
Le 25 mai 2022	Le 9 novembre 2022

### CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska que le conseil de la municipalité régionale de comté de Kamouraska a établi, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 20 h l'heure du début des séances ordinaires.

Le 19 janvier 2022	Le 13 juillet 2022
Le 9 février 2022	Le 14 septembre 2022
Le 9 mars 2022	Le 12 octobre 2022
Le 13 avril 2022	Le 23 novembre 2022
Le 11 mai 2022	Le 14 décembre 2022
Le 8 juin 2022	

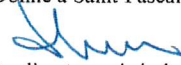
### MODIFICATION DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR LES MOIS DE JANVIER À JUILLET 2022 INCLUSIVEMENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska que le conseil de la municipalité régionale de comté de Kamouraska a modifié, conformément à l'article 144 du Code municipal du Québec, le lieu de ses séances du conseil pour les mois de janvier à juillet 2022 inclusivement tel que publié ci-après.

Date	Lieu
Le 19 janvier 2022	Centre communautaire Robert-Côté situé au 470, rue Notre Dame, Saint-Pascal
Le 9 février 2022	Centre communautaire Robert-Côté situé au 470, rue Notre Dame, Saint-Pascal
Le 9 mars 2022	Centre communautaire Robert-Côté situé au 470, rue Notre Dame, Saint-Pascal
Le 13 avril 2022	Centre communautaire Robert-Côté situé au 470, rue Notre Dame, Saint-Pascal
Le 11 mai 2022	Complexe municipal situé au 5, Route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie
Le 8 juin 2022	Salle communautaire de Kamouraska située au 67, avenue Morel, Kamouraska
Le 13 juillet 2022	Complexe municipal situé au 5, Route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie

Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Pascal, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.



Le directeur général et secrétaire-trésorier,  
Jean Lachance